



Délibération n° 12

Conseil Municipal du Lundi 15 mars 2021

Direction des Services Techniques

 Domaine de compétence :  
 7.6 – Finances – Contributions budgétaires

**Le Lundi Quinze Mars deux mille vingt et un à 17 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.**

Date de convocation :  
08/03/2021

Membres présents : 25 puis 26 (Arrivée de Madame Catherine SIBLISKI à 18 h 00)

Membres ayant donné pouvoir : 7 puis 6

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s) : 1

Nombre de votants : 32

Affiché le 18/03/2021

**Présents** : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Charles LANQUETIN, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Franck TINDILLER, Madame Nathalie TILLIER, Madame Christelle BEURAIN, Monsieur Bernard WAUQUIER, **Adjoints**, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Maxime GUERVILLE, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Adrien BACLET, Madame Marine NEMPONT, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Madame Caroline ROSSIGNOL, Monsieur Philippe RAMET, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, **Conseillers municipaux.**

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : Monsieur Grégory HURTREL à Monsieur Adrien BACLET, Madame Sophie DENEUX à Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Madame Justine GOSSELIN à Gérard ANDRE, Madame Marie-Antoinette LISIK à Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur René BONVOISIN à Monsieur Philippe RAMET, Madame Catherine SIBLISKI (arrivée à 18 h 00) à Monsieur Franck TINDILLIER, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR.

**Absent (s) excusé (s) :**

**Absent (s) non excusé(s) :** Monsieur Xavier BRASSART

**Votants :** 32

**Secrétaire de séance :** Madame Caroline ROSSIGNOL

Objet : Collecte des déchets verts en porte à porte pour l'année 2021 – Contribution financière de l'utilisateur

Rapporteur : Madame Maryse MAILLART

Synthèse de la délibération :

Collecte des déchets verts en porte à porte pour l'année 2021 – Contribution financière de l'utilisateur

**Vu** la délibération n°8 en date du 8 février 2021 approuvant la signature d'une convention avec la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois pour la création d'un service à la personne pour la collecte des déchets verts en porte à porte et création d'un groupement de commandes entre la commune du Touquet-Paris-Plage et les communes de Brexent-Enocq, Camiers, Cucq-Stella-Trépiéd, Etaples-sur-mer, Frencq, Lefaux, Merlimont, Tubersent et Widehem en vue de la passation d'un marché pour la collecte des déchets verts en porte à porte,

**Considérant** que la commune d'Etaples-sur-mer souhaite continuer à proposer à leurs administrés la collecte en porte à porte des déchets végétaux,

**Considérant** la mise en concurrence menée par la ville du Touquet,

La Collecte en porte à porte des déchets végétaux s'effectuera par Véolia du 1er avril 2021 au 30 novembre 2021 selon la fréquence ci-après :

- 1 fois le lundi tous les 15 jours du 1<sup>er</sup> avril à fin novembre 2021 (1<sup>ère</sup> collecte prévue le lundi 5 avril 2021),

Soit au total 18 collectes.

La vente des sacs aura lieu au Centre Technique Municipal.

Une régie de recettes sera ouverte à cet effet.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :**

- de fixer à 0,50 € par sac le montant de la contribution financière de l'usager,
- d'autoriser Monsieur le Maire à percevoir la recette correspondante.

**La délibération est adoptée par 32 voix pour.**

Vu pour être affiché le 18 Mars 2021 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire

d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

